Syndicat CGT des territoriaux d'Oullins-Pierre-Bénite

Oullins-Pierre-Bénite, le 26 novembre 2026

Mairie d'Oullins Pierre Bénite
Place Roger Salengro
69600 Oullins Pierre Bénite

COMMUNIQUÉ A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Objet : Sécurité, protection et reconnaissance des agents territoriaux confrontés aux événements récents du quartier de haute-roche.

Monsieur le Maire,

Les incendies survenus ces derniers jours dans le quartier de haute roche nous préoccupent vivement. Au nom des agents que nous représentons, nous tenons à exprimer notre solidarité envers les habitants, les personnes touchées, mais également notre inquiétude concernant la sécurité des agents territoriaux.

Nous avons pris connaissance de votre échange récent avec Monsieur le Préfet concernant le renforcement des moyens de police nationale, la reconnaissance des difficultés rencontrées par les habitants et les commerçants ainsi que la nécessité de renforts de l'État.

Si ces demandes sont légitimes et nécessaires, **nous souhaitons également mettre à l'honneur les agents qui, chaque jour, assurent la continuité du service public dans notre commune** : Médiateurs, policiers municipaux, ASVP, personnels scolaires, animateurs, agents du foyer, de la médiathèque Elsa Triolet, de la brigade écoles et crèches, des espaces verts, des services techniques et bien d'autres qui interviennent quotidiennement dans ce quartier prioritaire de la ville, parfois dans des conditions particulièrement difficiles.

Les agents territoriaux ne doivent pas être les oubliés de ces préoccupations. Ils sont eux aussi confrontés aux risques, aux tensions et aux situations anxiogènes. Leur sécurité, leur santé et la reconnaissance de leurs conditions de travail doivent pleinement être intégrées aux décisions prises par la collectivité.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur la situation du service Oullins-Pierre-Bénite Emploi. Il y a plusieurs semaines, la collectivité a pris la décision, que nous considérons comme sage et nécessaire, de déménager ce service afin de mettre en sécurité les agents.

Or, nous avons récemment découvert, au contact des agents, que les locaux précédemment occupés ont été confiés aux médiateurs, sans concertation préalable ni présentation de cette décision en CST ou en F3SCT.

Cette situation soulève des interrogations : quelles mesures de sécurité ont été proposées et mises en place ? Une évaluation actualisée des risques a-t-elle été réalisée ? Quelles garanties sont apportées aux agents concernés ? **Quelle reconnaissance ou compensation financière est envisagée au regard des risques encourus** ? Enfin, quelles raisons justifient cette réaffectation des locaux et l'absence de concertation avec les représentants du personnel ?

Les agents sont en première ligne et méritent protection et reconnaissance. Les décisions doivent être transparentes, évaluées et discutées avec leurs représentants.

En conséquence, nous demandons :

- Des moyens renforcés pour assurer la sécurité des agents sur leurs lieux de travail ;
- Des garanties concrètes de protection, basées sur une évaluation des risques ;
- Un accompagnement des agents, notamment un soutien psychologique si besoin ;
- La reconnaissance des conditions particulières d'exercice, notamment par **une NBI** pour les agents exerçant en quartier prioritaire, ainsi que **des compensations financières adaptées aux risques encourus** ;
- Une concertation avec les représentants du personnel et la présentation de ces situations dans les instances compétentes, notamment en CST et en F3SCT.

En cette période où les enjeux de sécurité sont au cœur des préoccupations, il est essentiel que la collectivité témoigne de la même attention à l'ensemble de celles et ceux qui font vivre le service public et qui, eux aussi, sont exposés.

La CGT veut porter la voix des agents et obtenir des réponses et des engagements concrets pour leur protection et leur reconnaissance.

Nous sollicitons un rendez-vous dans les meilleurs délais afin d'échanger sur ces demandes. Ce sera également l'occasion de partager avec vous le cahier revendicatif de la CGT OPB.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

La commission exécutive
Syndicat CGT des territoriaux d'Oullins-Pierre-Bénite